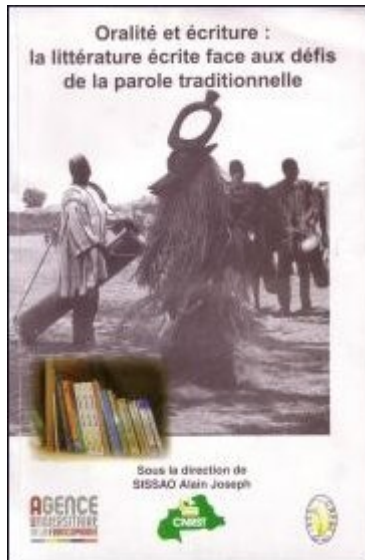


Oralité et écriture : la littérature écrite face aux défis de la parole traditionnelle

Alain-Joseph SISSAO (sous la dir.), Édition scientifique DIST (CNRST), 2009, 206 p. ISBN 978-2-9520054-4-9.



Dès l'avant-propos de l'ouvrage *Oralité et écriture : la littérature écrite face aux défis de la parole traditionnelle*, A.-J. SISSAO rejette la pratique qui consiste à dissocier oralité et écriture dans les recherches en sciences sociales, autant qu'il récuse l'idée d'une Afrique inférieure à cause de l'absence de l'écriture. La supériorité octroyée par l'écriture relèverait de la discrimination, car l'oralité et l'écriture sont un choix des peuples et des civilisations et restent de toutes les façons indissociables. Les analyses et les expériences livrées dans l'œuvre montrent la diversité des champs d'études et des régions concernées. La confirmation de l'interaction entre l'oralité et l'écriture est unanime de la part des treize auteurs. L'ouvrage est divisé en deux parties : « Textes oraux : musique, image et oralité » et « Écriture et oralité » ; toutefois, le compte rendu amène à considérer quatre orientations thématiques.

On assiste tout d'abord à la mise en évidence de la pratique du champ oral et des cas d'application de l'oralité. Ainsi se lisent « Enjeux de la collecte des textes oraux traditionnels : l'exemple d'une épopée bambara (Mali) et des discours cérémoniels a'jjië (Nouvelle-Calédonie) de J. OGIER-GUINDO (p. 23-34), « Oralité, source de créativité littéraire en langues nationales » de Gabriel KUITCHE FONKOU (p. 35-45) ou « Lobo, une théâtralisation du parler » de N. MÉZIÉ (p. 95-108). Qu'OGIER situe ses investigations simultanément au Mali et en Nouvelle-Calédonie n'aboutit pas cependant à une véritable comparaison. KUITCHE FONKOU part du ngemba, un parler de l'Ouest du Cameroun, pour fonder son expérimentation, alors que MÉZIÉ fait l'analyse de la mise en scène de la parole à Haïti. L'interrogation de D. GOUYON (p. 183-196) dans « Une littéroraliture : les griots ont-ils peur de l'écriture ? » est fondamentale à plusieurs titres, quand « Nord-Cameroun : oralité, écriture, innovation » de C. DILI PALAÏ (p. 45-59) se situe à la frontière de l'oralité et du bilan synchro-diachronique de la littérature nord-camerounaise. Se pose la question de l'impact des Tics sur cette littérature.

C'est ensuite que l'oralité convoque l'image, l'écriture et la musique. Le rapport de la littérature à l'image abordé par C. DILI PALAÏ est repris par J. FOUCAULT dans « Images et oralité dans

l'élaboration progressive de l'écriture des écrivains » (p. 79-108). Partant d'une série de questions, il souligne cette interaction permanente entre l'oralité intime, celle du brouillon mental, le passage à l'écriture et l'image dans le cadre de l'écriture du conte pour enfant. Si l'oralité et l'image semblent indissociables, il en va de même de l'oralité et de la musique suivant L. OBIANG dans « Costume de jour et oripeaux de nuit : le dédoublement de la création chez Pierre-Claver ZENG EBOME, poète gabonais » (p. 61-77). De « Préalables théoriques » qui ouvre l'analyse, on passe à ce qui devrait répondre au sujet : la poétique du dédoublement concernant les compositions de l'auteur révèle un déséquilibre structural entre le fang et le français.

Dans les pays à forte dominance scripturaire, l'oralité apparaît comme un fait marginal dont on évoque l'historique, ce que souligne « L'oralité africaine dans la Méditerranée antique pour une histoire-mémoire africaine en Vénétie et dans le Jura francophone » de R.-M. GREGORI (p. 111-119). Le récit de voyage réapparaît ainsi au cœur de l'oralité. D. VERDONI s'interroge sur la place de l'oralité dans une Corse préoccupée par sa quête identitaire, où la langue, plus que l'oralité, est le vecteur de cohésion. L'oralité liée à la quête identitaire est au centre de « L'oralité, effet d'écriture et stratégie identitaire dans l'écriture ironique algérienne contemporaine » de L. MEDJAHED (p. 131-143). L'écriture beur se nourrit également d'apports linguistiques algériens ; ici donc, moins que l'oralité à travers ses genres oraux, c'est le code langagier véhiculé par l'écrit qui apparaît en filigrane dans les textes.

L'insertion de l'oralité dans l'écrit, enfin, est montrée comme réussie dans le roman francophone, ce qu'attestent les travaux de S. DOUIDER (p. 145-159), « Littérature sub-saharienne et oralité : le cas d'Ahmadou KOUROUMA » et d'A.-J. SISSAO (p. 161-174), « Les apports oralité-écriture à travers *Allah n'est pas obligé* d'Ahmadou KOUROUMA ». « La transfictionnalité dans *Verre cassé* et *Mémoires de porc-épic* d'Alain MABANCKOU, de l'oralité à l'écriture » d'O. MASSOUMOU (p. 175-181) consacre la fusion et la coexistence des deux modalités d'expression.

Ainsi donc, *Oralité et écriture : la littérature écrite face aux défis de la parole traditionnelle* reste une bonne synthèse des débats en cours.

Marie-Rose ABOMO-MAURIN
Université d'Orléans

